

Cannes 2015 – Rapport moral

Présenté à L'Assemblée générale de Cannes par Patrick Brouiller, Président de l'AFCAE

L'exercice auquel je suis rompu, après 21 ans de présidence, revêt cette année un goût particulier. Et c'est avec une certaine émotion et un grand plaisir que je m'y sou mets une dernière fois aux côtés de mes amis.

Pour cette raison, je voudrais, à travers le bilan de cette année 2014, retracer le chemin parcouru depuis 1994. Chemin parcouru grâce à la volonté et l'implication d'une équipe, soudée, sachant dépasser les différences et les sensibilités de chacun pour faire avancer notre association dans le sens de ce qui, fondamentalement, nous unit encore aujourd'hui.

C'est pourquoi je commencerai exceptionnellement par saluer et remercier, en toute amitié, les personnes qui m'ont accompagné dans cette belle aventure. A commencer par Alain Bouffartigue qui a été, à la vice-présidence, un compagnon de route attentif, soucieux de préserver cette complémentarité qui nous est naturelle. Xavier Blom, également, qui a développé, avec intelligence et complicité, nos actions de soutien pour les films recommandés. Je n'oublierais pas, non plus, d'avoir une pensée amicale pour Alain Nouaille, qui a cessé ses fonctions l'an dernier, ni pour Régine Juin qui nous a quittés prématurément, et à laquelle nous venons de rendre hommage. Il me faut aussi remercier toutes les personnes qui ont siégé au Conseil d'administration durant ces 21 ans.

Je tiens aussi à remercier Micheline Gardez qui, dans ses différentes fonctions, nous a aidés, concrètement, à mener à bien les actions développées. Avant de passer la main à Renaud Laville, notre « nouveau » délégué général depuis bientôt trois ans, à qui nous avons demandé d'être la « courroie de transmission ».

La transmission, justement. Voilà une notion transversale qui irrigue le sens de chacune des actions menées ensemble.

Sur le plan politique, en premier lieu. Je voudrais rappeler ici nos trois principaux combats, qui restent plus que jamais d'actualité, en 2014 et en 2015.

L'aménagement cinématographique, tout d'abord. Il s'agit d'une préoccupation de tous les instants qui nous a conduit en 1996 à convaincre les pouvoirs publics de la nécessité d'introduire dans la loi des dispositions spécifiques pour réguler l'implantation des multiplexes. Depuis, nous avons suivi toutes les évolutions de cette législation et avons constamment accompagné devant la Commission nationale les salles adhérentes nous sollicitant. 2014 n'a pas échappé à la règle : de l'espoir né en début d'année avec la remise du rapport « Lagauche » à la déception résultant du tournant ultra-libéral pris récemment par la Commission nationale, nous comprenons que ce sujet sera encore, à l'avenir, un combat primordial pour notre mouvement. Ceci, afin de préserver la diversité et l'aménagement culturel du territoire, à travers des cinémas indépendants, de proximité, œuvrant pour le maintien du lien social, de l'éducation et la diffusion culturelle par le film.

Les cartes illimitées, ensuite. Sur ce terrain, nous nous sommes parfois sentis seuls, lorsqu'il a fallu, en 2001, faire comprendre aux parlementaires la nécessaire protection des ayants droits, mais aussi des salles indépendantes devant subir cette nouvelle concurrence, qui a modifié en profondeur le mode de consommation du cinéma, à Paris et dans les grandes villes. Là encore, si le principe de la loi est bon, sa mise en œuvre doit être profondément revue pour améliorer substantiellement la situation des exploitants dits « garantis » et les conditions de leur rémunération. C'est le sens de la démarche que nous avons entreprise à la fin de l'année 2014, en collaboration avec l'ARP et le SCARE, dans le cadre du nouvel agrément des cartes illimitées. Nous souhaitons que la prochaine équipe dirigeante réussisse à la mener à terme au profit de tous les exploitants concernés.

La révolution numérique, enfin, qui a profondément bouleversé, comme nous nous y attendions, l'économie du secteur. Il nous faut ici évoquer les travaux du Collectif des Indépendants pour le Numérique, auquel l'AFCAE a participé activement. Ce collectif a été

moteur s'agissant du projet, mort-né, d'un fonds de mutualisation, puis de la loi de 2010 imposant le principe d'une contribution des distributeurs au profit de tous les exploitants sans exception, afin de permettre le financement des premiers équipements des salles de cinéma. Ce sujet a également été au cœur de nos préoccupations en 2014, avec de nombreux questionnements : sur le financement des coûts engendrés par le numérique, sur la formation et la réorganisation de nos équipes, ainsi que sur les conditions d'accès aux films dans ce nouvel univers, dans lequel devaient être réglées toutes les difficultés en la matière. La nouvelle équipe aura la tâche de s'atteler à ce sujet et de poursuivre le travail entamé en 2014, notamment par notre participation aux Assises du cinéma.

La transmission aura également été au cœur des actions mises en œuvre pour accompagner le travail quotidien des salles adhérentes. Tout d'abord à travers nos groupes de soutien, en commençant dès 1991 par la création et le développement, avec la complicité de Xavier Blom, du groupe Actions Promotion, dont tout le monde reconnaît aujourd'hui l'importance. Par la suite, avec la création du groupe Jeune Public et la collection « Ma p'tite cinémathèque », qui aurait été impossible sans le savoir-faire et la pédagogie d'Alain Bouffartigue. Enfin, le groupe Patrimoine Répertoire, avec l'implication de Jacques Fretel. Ce développement a été mené de pair avec la mise en place de Rencontres nationales, au succès non démenti, auxquelles professionnels et institutionnels répondent toujours présents. Bien entendu, ce sont aujourd'hui les Rencontres Art et Essai de Cannes qui attirent le plus de monde. Rencontres dont les conditions d'accueil ont été grandement améliorées, grâce à notre amitié avec Thierry Frémaux, nous offrant un accès privilégié, trois jours durant, au Palais des Festivals. Nous le remercions encore une fois !

Au-delà, je ne voudrais pas oublier le Festival AFCAE/Télérama, créé en 1998, proposé d'abord dans une dizaine de salles parisiennes. On connaît aujourd'hui toute l'importance de cette manifestation qui enregistre régulièrement plus de 250.000 entrées et qui est suivie au plus près par l'ensemble de la profession.

Il nous paraît important que la nouvelle génération parvienne, avec ses qualités propres, à s'inscrire dans ce mouvement. Tout en préservant l'acquis, elle devra trouver les moyens de développer ces actions et d'en imaginer de nouvelles, dans un contexte économique, social et technologique différent. Nous avons déjà commencé, avec l'aide de nouveaux administrateurs et permanents volontaires, à faire évoluer les outils de notre structure. En 2014 notamment, avec les avant-programmes Patrimoine, le nouveau site internet et les moyens de communication numérique, ou encore la révision du mode de fonctionnement des groupes.

Il reste à imaginer la suite...

Toutes ces actions ont été menées avec le souci permanent de préserver la cohésion et la solidarité entre les salles, en essayant de répondre aux attentes du plus grand nombre. Globalement, je crois que nous y sommes parvenus. Le développement du nombre de nos adhérents en atteste : de 922 écrans en 1990, nous représentions, à la fin de l'année 2014, 1094 établissements et 2397 écrans. Sans oublier les 22 associations régionales qui sont un relais important de nos actions. C'est une fierté pour nous d'être parvenu à ce résultat, en dépit des tensions et scissions qui ont menacé le mouvement Art et Essai.

Cette représentativité de l'AFCAE justifie que nous ayons toujours bénéficié de l'oreille attentive des pouvoirs publics et de la légitimité pour représenter l'Art et Essai : au Ministère de la culture et au CNC, bien entendu, mais aussi auprès du Parlement et, même, de la présidence de la République lorsqu'il a fallu défendre en 2013, pour les salles, le taux de TVA appliqué aux activités culturelles. Notre représentativité justifie également notre présence dans de nombreuses commissions du CNC, déjà rappelée dans le rapport d'activités.

Cette adhésion massive des salles Art et Essai à l'AFCAE est aussi un moyen de conserver notre autonomie financière, les cotisations de nos membres et nos recettes propres assurant une grande partie de nos ressources – plus de 60%. Ce qui nous a permis de maintenir un

budget équilibré, en étant en mesure d'investir pour le bien de notre association, notamment par l'acquisition de nos locaux. Dans le contexte actuel, cet équilibre peut être rapidement fragilisé et devra être poursuivie, à l'avenir, une gestion saine et rigoureuse.

Je voudrais conclure ce rapport en souhaitant, sincèrement, que la prochaine équipe parvienne avec succès à préserver un juste équilibre au sein du mouvement. En ne perdant pas de vue l'intérêt collectif qui, bien au-delà de la pérennité de notre structure, implique de défendre avec conviction des hommes, des œuvres et des salles qui s'inscrivent dans les valeurs que nous défendons et qui nous unissent.

Alain, Xavier et moi-même resterons des adhérents attentifs au devenir de l'AFCAE qui, vous n'en douterez pas, nous tient à cœur.

Je vous remercie de la confiance que vous nous avez accordée et renouvelée toutes ces années.

Merci.